

# 17/9 Fondamentaux et mise en œuvre du nouveau règlement européen sur les données personnelles (GDPR)

## Objectifs

Le GDPR s'appliquera dès le 25 mai 2018. Ce qui vous laisse moins d'un an pour vous mettre en conformité avec ses nouvelles exigences. Niveau initiation : vous avez connaissance succincte du GDPR et souhaitez améliorer sa compréhension.

Cette formation vous permettra de :

- Comprendre les enjeux du GDPR et ses notions essentielles ;
- Anticiper ses impacts sur votre métier et votre organisation ;
- Vous adapter à vos nouvelles obligations ;
- Mener les premières actions de mise en conformité ;
- Comprendre le rôle du DPO.

## A qui s'adresse la formation

Vous gérez un CRM ou une base de données mutualisée, vous collectez des données sur internet (cookies, email, adresse postale...), vous hébergez des fichiers, vous utilisez des données pour réaliser les opérations de vos clients...Vous êtes Dirigeant ou Responsable juridique d'une TPE ou d'une PME.

## Intervenante

Nathalie PHAN PLACE, Secrétaire Générale du Sncd et co-présidente de la commission Juridique & Déontologie.

## Lieu de la formation

SNCD/UNIIC – 68 boulevard Saint Marcel 75005 Paris

## Dates

**Jeudi 11 janvier 2018** de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00

## Conditions

Tarif adhérents 570 € TTC - Non-adhérents 770 € TTC

Imputable sur votre budget formation sous réserve de validation par votre OPCA

## Bulletin d'inscription – Formation GDPR

à adresser à IDICG - Chantal Richardeau - 68 bd Saint Marcel - 75005 Paris, avec le chèque de règlement libellé à l'ordre IDICG. La convention vous sera adressée par retour.

Nom	Prénom
Société / organisme	
Date de la formation	
Courriel de l'inscrit	
Fonction / service	
Adresse	
Code Postal	Ville

- Introduction

o Rappel de l'historique, des textes en présence et des échéances à venir

## 17/9 Fondamentaux et mise en œuvre du nouveau règlement européen sur les données personnelles (GDPR)

- Notions essentielles
  - Définitions : donnée à caractère personnel, traitement, données anonymes...
  - Définition des acteurs concernés : responsable de traitement, sous-traitant...
  - Les nouvelles définitions : profilage, violation de données...
  - Portée géographique et flux transfrontières
- Les grands principes pour les acteurs concernés, focus sur les nouveautés
  - Transparence, minimisation, confidentialité et sécurité, finalité spécifique, le consentement et les autres fondements d'un traitement...
  - Quel impact sur vos traitements ?
- Les nouvelles obligations
  - Traçabilité et registres : quels modèles utiliser ?
  - Études d'impact pour anticiper les risques : comment s'y préparer ?
  - Protection dès la conception et par défaut : quels impacts ?
  - Le DPO : son rôle, sa désignation
- Les nouveaux droits des personnes, quels sont-ils et comment les gérer ?
  - Les principes fondamentaux et les nouveautés du règlement
  - Exemples de procédures à mettre en place
- Les conséquences pour vos activités :
  - Les nouvelles responsabilités des sous-traitants
  - Quel impact sur vos activités et vos contrats ?
  - Les risques encourus (sanctions...)
- La mise en conformité d'ici mai 2018
  - Comment s'organiser : méthodologie et plan d'action ?
  - Les dernières prises de position des autorités de contrôle